LREM · ARGENT PUBLIC

Anne-Christine Lang

Députée (2017-2022) — affaire Frais de mandat

CONDAMNÉS, RECOURS POSSIBLE OU EN COURS

Reconnus coupables par un tribunal ou une cour, mais la décision peut encore être contestée, ou nous n'avons pas pu confirmer qu'elle est définitive. Présumés innocents tant qu'elle ne l'est pas.

Ce qui est reproché

Utilisation de son avance de frais de mandat pour des dépenses personnelles.

Où en est la justice

> **Détournement de fonds publics : 60 000 € d'amende et trois ans d'inéligibilité.**

Source

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE PARIS, 9 MAI 2023